

Les mortalités de petits cétacés induites par la pêche au large de la côte atlantique française



Les échouages de dauphins sur la côte atlantique au cours de l'hiver Bilan au 18 mars 2019

**Note de l'Observatoire Pelagis
UMS 3462 - La Rochelle Université et CNRS**

L'Observatoire Pelagis est une unité mixte de services de l'Université de La Rochelle et du CNRS, dont la mission est le suivi de l'état de conservation des populations de mammifères marins et autres prédateurs marins dans les eaux françaises.

Alors que la question des captures accidentelles de dauphins communs dans des engins de pêche fait à nouveau l'actualité, l'Observatoire Pelagis donne les effectifs d'échouages de dauphins communs enregistrés cet hiver par les correspondants du réseau national Echouages (RNE) sur la façade Atlantique (actualisés au 18 mars 2019) et rappelle les chiffres issus des travaux scientifiques récents.

Retour sur les précédentes années :



Saint-Hilaire de Riez (Vendée) – février 2017 © G. Dorémus / Observatoire Pelagis

Depuis l'hiver 2017, les échouages de petits cétacés le long de la façade atlantique connaissent des effectifs records. Au cours des 3 premiers mois de l'année 2017 (janvier à mars), les correspondants du RNE ont enregistré 846 petits cétacés morts dont 90 % de dauphins communs. Les effectifs les plus importants ont été recensés le long des côtes de Charente Maritime et Vendée, et comprenaient 60% des échouages observés sur l'ensemble de la façade.

Près de 90% des animaux permettant de faire un examen approfondi ont révélé une mort par asphyxie dans des engins de pêche.

L'année 2018 fut marquée par le même phénomène, puisque près de 700 petits cétacés (principalement des dauphins communs) ont été retrouvés échoués entre janvier et avril ; à nouveau

près de 60% d'entre eux recensés le long des côtes de Vendée et Charente-Maritime. Et là encore, plus de 80% des animaux examinés dans un état de décomposition peu avancé ont conclu à une mort par capture accidentelle.

L'hiver 2019

Depuis le début de l'année et à la date du 18 mars, plus de **1 100 échouages** de petits cétacés (environ 90% de dauphins communs) ont été examinés par le RNE sur le littoral atlantique. Ces événements ont démarré dès mi-janvier, avec environ 250 dauphins échoués recensés le long des côtes des Landes et de la Gironde. A partir de début février, les échouages ont ensuite été détectés sur les plages de Vendée et Charente-Maritime, où plus de 260 dauphins ont été recensés. Là encore, la très grande majorité des dauphins examinés présentaient des traces de morts dans les engins de pêche. Après une accalmie relative au cours de la deuxième quinzaine de février, les signalements ont de nouveau été très nombreux avec plus de 450 échouages recensés depuis début mars.

A ce jour, sur la même période, l'année 2019 présente un nouvel effectif record d'échouages de petits cétacés sur la série historique (longue de près de 40 ans).



Talmont Saint-Hilaire (Vendée) – février 2019 © H. Peltier / Observatoire Pelagis



Rivedoux (Charente-Maritime) – février 2019 © H. Peltier / Observatoire Pelagis

Quelles sont les actions en cours ?

- L'Observatoire Pelagis poursuit les analyses en vue d'identifier les pêcheries présentes sur les zones de mortalité des dauphins communs. Si les chaluts pélagiques sont depuis de nombreuses années concernés par les captures accidentelles de dauphins, cet hiver l'effort de pêche était faible avant la mi-février.

Nous savons aujourd'hui que d'autres pêcheries sont également impliquées.

Les résultats de ces travaux ainsi que l'examen de certains dauphins très frais montrent des traces de captures qui semblent liées à l'emmêlement dans des filets maillants. Les espèces ciblées par ces pêcheries en hiver sont pour beaucoup le merlu (majoritaire) et le bar. Une attention toute particulière

devrait également être portée aux grands chalutiers espagnols, opérant sur le plateau continental du golfe de Gascogne.

L'ensemble de ces travaux est financé par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (Ministère de la transition écologique et solidaire) et une thèse sur l'impact de ces captures accidentelles sur les populations de dauphins communs et marsouins communs a débuté cet hiver.

- La Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) a mis à disposition des financements afin d'augmenter le nombre d'observateurs des pêches sur les chaluts pélagiques. Si l'activité au chalut pélagique monte en intensité depuis mi-février, il s'agira de faire le point à la fin de l'hiver pour mesurer l'effort de pêche observé et si possible estimer les taux de captures accidentelles.
- L'organisation de producteurs « les Pêcheurs de Bretagne » a initié pour la saison 2019 l'équipement de répulsifs acoustiques (pingers) de la plupart des chalutiers pélagiques pêchant en bœuf dans le golfe de Gascogne. L'usage de certains modèles de pingurs peut être une partie de la réponse aux captures accidentelles dans les chaluts pélagiques, cas d'une pêcherie impliquant un faible nombre de bateaux à l'activité saisonnière. Les tests réalisés en mer lors de l'hiver 2018 sur 3 paires de chalutiers pélagiques semblent en effet encourageants, mais l'efficacité à l'échelle de la flottille doit encore être prouvée. Par contre, leur utilisation n'est pas adaptée à toutes les techniques de pêche, par exemple leur utilisation sur les filets maillants ne semble pas envisageable. Tout d'abord, il n'a jamais été démontré leur efficacité dans ces derniers, ensuite cela ne paraît pas concevable sur le plan opérationnel, notamment la quantité de filets à équiper dans le golfe de Gascogne risquerait de générer de très grandes zones d'exclusion pour les cétacés.

Des efforts sont entrepris, mais il reste de nombreux points à élucider pour comprendre et être en mesure de remédier à ce phénomène de mortalité massive par capture accidentelle en hiver.